



CONTRAT DE VENTE



WEEKEND CERFS VOLANTS à BERCK

Vendredi 26 au Dimanche 28 Avril 2024

Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | Portable : | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail :@..... **ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Personne	Nb	Montant
FRAIS D'INSCRIPTION	10€	1	10€
FORFAIT : ADULTE (Repas avec boisson, stationnement)	60€		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : **31 MARS 2024**

Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
Club des camping-cars Bavaria et Pilote
Ou par virement IBAN :
FR76 1027 8026 0500 0246 1990 158
Nb de CC mini : 20
Nb de CC maxi : 20
Inscription et renseignement :
Président Francis ALLART-LEGAGNEUR
114 AVENUE HENRI BARBUSSE
80330 LONGUEAU
Portable : 07 69 75 08 86
Email : clubcc.bavariapilote@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.
Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

* tarif 2022 : 2,6% du prix du voyage

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 20 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, disponibles sur le site de la FFACCC dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 20€, de 30 à 15 jours 50% du prix du séjour, de 14 à 8 jours 75% du prix, de 7 à 4 jours 85% moins de 3 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Draguignan Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le
À
Signature de l'adhérent

.....
Le.....
À
Signature du Club : Nom Prénom du signataire

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff